

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 DECEMBRE 2016

Convoqués : 11

Présents : 9

Absents : 2 Mme ANDRIEU Yolaine et Mme De CORNEILLAN Solveig

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h30

Désignation d'un secrétaire de séance : Mme FERNANDES Martine

Les comptes rendu du conseil municipal du 28/09/2016 et du 09/11/2016 sont approuvés à l'unanimité.

Délibérations :

1 – Budget principal : rajout d'un surplus de taxe perçu sur un pylône électrique, 17500 € en 2015, 18016 € en 2016 = 516 € de surplus.

Les dépenses de cette année s'élèvent à 320 000 €, nous avons prévu 345 000 € donc nous finissons l'année avec un bénéfice de 25 000 €.

2 – Budget assainissement : Modification votée à l'unanimité.

3 – Communauté de Communes : Mise à jour des statuts votée à l'unanimité.

Affaires communales :

4 – Personnels : Nous avons proposé de titularisé Michel, Sabrina est en formation du BAFD, possibilité de prendre une secrétaire quelques heures pour aider Valérie à partir de janvier.

5 – Économie/Finance

6 – Environnement/Cadre de Vie/ Urbanisme : Une nouvelle signalisation routière va être mise en place dans le village en 2017.

Installation de la climatisation dans la salle de la Mairie.

Élagage des platanes qui sont sur la place.

7 – Culture/Vie Sociale/Solidarité : Nous envisageons la possibilité de faire les inscriptions des TAP à l'École au lieu de la Mairie.

Il a été recensé 474 habitants à Argilliers en 2014.

Don de 50 € au Resto du Cœur.

8 – Communication : publication du journal du village en janvier.

9 – Communauté de Communes : compte rendu des Conseils communautaires et des Commissions.

10 – Syndicats intercommunaux : Compte rendu.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire, lève la séance à 21h.

